

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant l'acquisition par la société « Soludia Maghreb SA » des éléments d'actifs relatifs à l'activité de fabrication des concentrés d'hémodialyse de la société « Fresenius Medical Care Pharma Afrique SA »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et personnes concernées :

- **L'acquéreur :** « Soludia Maghreb SA » ;
- **La cible :** « Fresenius Medical Care Pharma Afrique SA ».

Nature de l'opération

- Achat d'éléments d'actifs.

Secteur économique concerné :

- L'industrie pharmaceutique axée sur la fabrication des concentrés d'hémodialyse.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 10 février 2025.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant l'acquisition par la société « Soludia Maghreb SA » des éléments d'actifs relatifs à l'activité de fabrication des concentrés d'hémodialyse de la société « Fresenius Medical Care Pharma Afrique SA ».

« Soludia Maghreb SA » est une société anonyme de droit marocain, immatriculée au registre de commerce de Témara sous le numéro 144277 et dont le siège social est sis Zone industrielle n°19 Sidi Yahya Zaers Tamesna, Témara, Royaume du Maroc. Elle est spécialisée dans la fabrication des concentrés pour hémodialyse et plus généralement, la fabrication, l'importation, l'exportation, la vente en gros et la distribution de produits pharmaceutiques, dispositifs médicaux et compléments alimentaires.

« Fresenius Medical Care Pharma Afrique S.A » est une société anonyme de droit marocain, immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 833995 et dont le siège social est sis Zone Technopole de l'Aéroport Mohammed V, Casablanca, Maroc. Elle a pour activité la fabrication, la promotion, la distribution et la commercialisation des produits de dialyse.

Fait à Rabat, le 28 janvier 2025